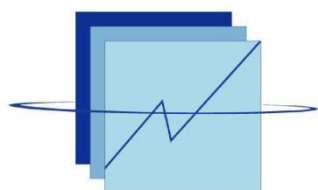


REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un peuple – Un but – Une foi
MINISTRE DE L'ECONOMIE DES FINANCES ET DU PLAN



ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

Enquête nationale sur l'Emploi au Sénégal

Deuxième trimestre 2016

Note d'informations

Août 2016



COMITE DE DIRECTION	
Directeur Général	Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur Général Adjoint	Babacar NDIR
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales par intérim	Papa Ibrahima Sylmang SENE
Chef de la Division des Statistiques Sociales et du Suivi des Conditions de Vie et de la Pauvreté	Meïssa NDOUR
Chef du Bureau des Statistiques Sociales	Nalar Kouady Serge MANEL
Equipe de rédaction	Tidiane KAMARA Alioune TAMBOURA

Cette note d'informations présente les principaux résultats de l'Enquête Nationale sur l'Emploi au Sénégal (ENES) au deuxième trimestre 2016. Entièrement financée par la Banque mondiale (BM) dans le cadre du projet Statistics for Results Facility (SFR), l'enquête a été réalisée au Sénégal du 26 Mai au 25 Juin 2016 par l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD).

Pour tout renseignement sur l'ENES, veuillez contacter :

Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)

BP 116, Dakar, Sénégal.

Tél. : (+221) 33 869 21 39

Fax : (+221) 33 824 36 15

Internet : www.ansd.sn

Email : statsenegal@ansd.sn

La présente note analyse la situation du marché du travail au cours du deuxième trimestre. Elle décrit la population en emploi et celle au chômage selon le milieu de résidence et le sexe. Elle présente, en outre, les niveaux de rémunération et les branches d'activité des personnes en emploi. Les statistiques portent sur l'activité du moment (les 7 derniers jours précédant l'interview) et se rapportent à la population âgée de 15 ans et plus.

I. Niveau d'activité

La population active est l'ensemble des individus résidents des deux sexes, en âge de travailler et qui ont eu à occuper un emploi ou qui, étant inoccupés, sont à la recherche active d'un emploi et disponibles à l'occuper s'ils en trouvaient. Le taux d'activité est le pourcentage de population active par rapport à celle en âge de travailler. Cette statistique est calculée pour la population ayant dépassé un âge spécifié selon le sexe et le milieu de résidence.

Le taux d'activité est estimé à 56,1 % chez les personnes âgées d'au moins 15 ans. Ce taux varie légèrement en fonction du milieu de résidence. En milieu urbain, 54,6 % de la population de 15 ans ou plus, sont actives et 57,9 % pour le milieu rural. Selon le sexe, le taux d'activité des hommes est plus important que celui des femmes avec 66,4 % et 47,5 % respectivement, pour la population de 15 ans ou plus.

II. Niveau d'emploi

Les personnes pourvues d'un emploi sont celles ayant dépassé un âge spécifié qui, durant une période de référence telle qu'une semaine, ont travaillé ne serait-ce qu'une heure pour une rémunération en espèces ou en nature ou pour un bénéfice. Dans ce qui suit, les personnes dans l'emploi sont réparties en deux catégories : l'emploi salarié et l'emploi indépendant (non salarié, mais qui donne suite à un bénéfice). Cette section décrit ces deux catégories d'emploi en fonction des secteurs d'activités.

Environ un peu plus du ***tiers de la population de 15 ans ou plus*** (34,5%) ***est constitué d'employés salariés, ou de travailleurs indépendants ou pour compte propre***. Selon le milieu de résidence, le taux de l'emploi varie sensiblement. La zone urbaine qui concentre la plupart des activités économiques non agricoles, présente un taux d'emploi supérieur à celui du milieu rural, soit 39,6 % et 28,5 %

respectivement. La situation par sexe présente les mêmes disparités notées selon le milieu de résidence, en faveur des hommes. Le taux d'emploi de ces derniers est de 48,1 % contre 23,0 % chez les femmes.

Emploi salarié

Cette catégorie est formée d'employés rémunérés ou des personnes en apprentissage ou en stage, mais disposant d'une rémunération, tel que spécifié dans les résolutions de la 19^e Conférence Internationale des Statisticiens du Travail (CIST).

Emploi salarié selon le milieu de résidence et le sexe

Au deuxième trimestre 2016, près de la moitié de la population en emploi (43,7 %) est salariée. Des disparités se dégagent selon le milieu de résidence. La zone urbaine présente un taux d'emploi salarié (48,5 %) plus important que celui du milieu rural (35,6 %). Selon le sexe, un déséquilibre en faveur des hommes est observé avec un taux d'emploi salarié estimé à 51,2 % contre 30,3 % pour les femmes.

La répartition des employés salariés selon le milieu de résidence (69,1 % en milieu urbain contre 30,9 % en milieu rural) et le sexe (75,0 % chez les hommes contre 25,0 % chez les femmes) est très inégalitaire.

Emploi salarié selon le secteur d'activité

La répartition de la population employée salariée selon les secteurs d'activités indique que ce sont les branches d'activités « Agriculture, sylviculture, pêche » (15,1%); « Activités de fabrication » (13,5 %) ; « Enseignement » (11,4 %) « Construction » (9,8 %); « Transport et entreposage » (9,44%); « Activités spéciales des ménages » (9,0%) et « Commerce et réparation », (8,6%) qui regroupent la plupart des emplois rémunérés.

Salaire moyen des employés par sexe et milieu de résidence

Le salaire moyen mensuel d'un employé est estimé à 113145 FCFA. Il est de 121021 FCFA pour les hommes salariés contre 90031 FCFA pour les femmes salariées. Il varie

aussi en fonction du milieu. En effet un salarié en milieu urbain gagne en moyenne 123393 F.CFA contre 86230 F.CFA en milieu rural.

Emploi indépendant

Taux d'emploi indépendant selon le milieu de résidence et le sexe

Un peu plus de la moitié de la population en emploi (56,3%) avait un emploi indépendant ou un travail pour compte propre. En milieu urbain, ce taux est de 51,5 % contre 64,4 % en milieu rural. Le taux d'emploi des indépendants ou des travailleurs pour compte propre est de 48,8 % chez les hommes contre 69,7 % chez les femmes.

Cette population d'indépendants ou de travailleurs pour compte propre est répartie selon la zone de résidence, avec une faible dominance en zone urbaine 56,8 % contre 43,2 % pour le milieu rural. Sa répartition par sexe révèle une prédominance des hommes, 55,4 % contre 44,6 % chez les femmes.

Emploi indépendant ou pour compte propre selon le secteur d'activité

Près de la moitié des « employeurs/indépendants » (46,0 %) s'activent dans le « Commerce et réparation d'automobiles » et plus du cinquième (22,5%) évoluent dans l'« Agriculture, la sylviculture, la pêche ». Les secteurs tels que « Construction », « Activités spéciales des ménages » et les « Autres activités de services n.c.a. » emploient chacun moins de 5%.

III. Niveau du chômage

Le taux de chômage est évalué à 20,5 %. Il est plus élevé en milieu rural où 22,1 % de la population active est au chômage contre 19,1 % en zone urbaine. Selon le sexe, le chômage affecte davantage les femmes (29,9 %) que les hommes (12,6 %).

Chômage par tranche d'âges

Une répartition de la population des chômeurs par tranche d'âge montre qu'il affecte plus les populations jeunes. En effet, près de 6 chômeurs sur 10 (60,9 %) sont âgés de 15 à 34 ans, soit un taux chômage de 24,4 %. Les taux les plus élevés sont observés chez les jeunes des tranches d'âges 20-24 ans et 25-29 ans, soit

respectivement 27,3 % et 25,0 %. La situation demeure moins préoccupante pour les autres groupes d'âges, même si 17,1 % des actifs de la tranche d'âge 35-64 ans sont au chômage, soit près de 4 chômeurs sur 10 (37,8% des chômeurs).

Chômage selon le diplôme

Le taux de chômage est plus élevé chez les personnes ayant au plus le CEPE/CFEE et les diplômées du supérieur ayant au minimum le niveau BAC+3. En revanche, les autres diplômées particulièrement celles ayant le niveau BAC/DT/BT sont les moins affectées par le chômage. En effet, il est de 21,2 % parmi les personnes sans diplôme, de 20,1% pour celles titulaires du CEPE/CFEE, de 16,3% pour celles ayant le BFEM/CAP/BEP, de 13,8 % pour celles ayant le BAC/DT/BT, de 14,2 % pour celles du niveau BAC+2, et de 17,0 % parmi les personnes détenteurs d'un diplôme supérieur à BAC+2.

Annexes

Tableau : Répartition des types d'emplois et salaires en fonction du secteur d'activité

Secteurs d'activités (code CITI)	Employés		Employeurs et indépendants	
	15 ans ou plus	10 ans ou plus	15 ans ou plus	10 ans ou plus
Agriculture, sylviculture, pêche	15,1	15,4	22,5	22,5
Activités extractives	1,3	1,2	0,7	0,7
Activités de fabrication	13,5	13,9	8,8	8,8
Production et distribution d'électricité	1,0	1,0	0,3	0,3
Production et distribution d'eau, assai	0,2	0,2	0,0	0,0
Construction	9,8	9,6	4,9	4,9
Commerce et réparation d'automobiles et	8,6	8,8	46,1	46,0
Transports et entreposage	9,4	9,2	3,9	3,9
Hébergement et restauration	2,1	2,0	1,7	1,7
Information et communication	0,9	0,9	0,2	0,2
Activités financières et d'assurance	0,9	0,8	0,1	0,1
Activités immobilières	0,3	0,3	0,2	0,2
Activités spécialisées, scientifiques e	1,1	1,0	0,1	0,1
Activités de service de soutien et de b	3,0	2,8	0,1	0,1
Enseignement	11,4	11,0	0,9	0,9
Activités pour la santé humaine et l'a	2,9	2,8	0,3	0,3
Autres activités de services n.c.a	8,6	9,0	4,2	4,3
Activités spéciales des ménages	9,0	9,1	4,7	4,8
Activités des organisations extraterritoriales	1,0	1,0	0,2	0,2
Ensemble	100,0	100	100,0	100

Source : ENES 2016 2^{er} trimestre, ANSD

Tableau : Quelques indicateurs du marché du travail

Niveau d'activité	15 ans ou plus	10 ans ou plus
Taux d'activité du moment	56,1	48,8
Selon le sexe		
Hommes	66,4	56,7
Femmes	47,5	41,9
Selon le milieu de résidence		
Urbain	54,6	47,5
Rural	57,9	50,4
Niveau par type d'emploi		
Taux d'emplois	34,5	29,0
Taux d'emplois rémunérés (sur la population en emploi)	43,7	44,5
Taux d'emplois indépendants (sur la population en emploi)	56,3	55,5
Niveau du chômage		
Taux de chômage	20,5	20,1
Selon le sexe		
Hommes	12,6	12,4
Femmes	29,9	29,3
Selon le milieu de résidence		
Urbain	19,1	18,9
Rural	22,1	21,5
Selon la tranche d'âges		
15 à 24 ans	26,0	26,0
20 à 24 ans	27,3	27,3
24 à 29 ans	25,0	25,0
15 à 34 ans	24,3	24,3
35 à 64 ans	17,1	17,1
Selon le diplôme		
Sans diplôme	21,2	20,8
CEPE/CFEE	20,1	19,0
BAC/DT/BT	13,8	13,8
BAC + 2	14,2	14,2
Diplôme supérieur à BAC + 2	17,0	17,0

Source : ENES 2016 2^{er} trimestre, ANSD